

Décision 14-DCC-84 du 20 juin 2014

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Primonial par les sociétés Crédit Mutuel Arkéa et Primonial Management

Posted on: 18 juillet 2014 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Crédit Mutuel
Arkéa

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Primonial

Lire

le texte intégral de la décision

348.71 Ko